

## Dossier de presse

Un écran de fumée sur Grenoble, Capitale Verte Européenne



Que font les pouvoirs publics ?

### **France Nature Environnement Isère**

Fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en Isère  
MNEI - 5 place Bir-Hakeim 38000 GRENOBLE - isere@fne-aura.org

**[www.fne-aura.org/isere](http://www.fne-aura.org/isere)**



France Nature Environnement Isère suit depuis 2 ans un signalement régulier de brûlages de déchets à La Tronche, dans le cadre de son dispositif « Sentinelles de la nature ». Contactés à maintes reprises, FNE Isère s'alarme du laxisme des pouvoirs publics face à cette affaire. La dernière alerte date du 26 et 27 février 2022.

La plateforme nationale « Sentinelles de la nature » permet à tout citoyen de signaler des atteintes à l'environnement. En Isère, notre fédération reçoit 400 signalements par an, notamment sur les dépôts sauvages, les pollutions de cours d'eau, les atteintes aux vivants, les brûlages illégaux...

A ce titre, des sentinelles du réseau donnent régulièrement l'alerte sur le site « Sentinelles de la nature » depuis juin 2020. Ces signalements concernent un brûlage d'isolant électrique près du site d'Athanor. Cette alerte se répète, avec plusieurs observations par semaine.

### **Des démarches judiciaires répétées**

En octobre 2020, FNE Isère adresse un courrier au Préfet et traite cette alerte en contactant les pouvoirs publics de proximité. Les brûlages ne cessant pas, FNE Isère engage des démarches auprès de l'administration judiciaire :

- Plainte déposée au parquet le 13 octobre 2020
- Plainte déposée au parquet le 17 novembre 2021
- Plainte déposée à la police de La Tronche le 02 juillet 2021

Toutes ces plaintes ont été classées sans suite.

### **Le laxisme des pouvoirs publics face à une pollution récurrente**

Le 26 juillet 2021, notre fédération évoque ce sujet de vive voix avec le nouveau préfet. De nombreuses actions sont menées depuis 2 ans par les acteurs du dossier pour faire cesser cette pollution : citoyens sentinelles, FNE Isère, correspondant local, Mairie de La Tronche...). L'alerte est signalée aux élus locaux, à la Mairie de Grenoble, à Grenoble-Alpes Métropole, à ATMO, au ministère de la transition écologique...

Le 9 février 2022, nous avons obtenu un rendez-vous chez ATMO pour demander des mesures spécifiques de la pollution produite par ces brûlages.

**Nous demandons aux pouvoirs publics d'agir pour stopper ces brûlages sauvages très polluants. Il en va de la crédibilité de l'Etat face aux mesures prises en matière de réduction des pollutions, notamment dans le cadre de la révision du Plan de Protection de l'Atmosphère qui demande des efforts à toute la population.**

CONTACT PRESSE : [isere@fne-aura.org](mailto:isere@fne-aura.org)

## **France Nature Environnement Isère**

Fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en Isère  
MNEI - 5 place Bir-Hakeim 38000 GRENOBLE - [isere@fne-aura.org](mailto:isere@fne-aura.org)

**[www.fne-aura.org/isere](http://www.fne-aura.org/isere)**



## **France Nature Environnement Isère**

Fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement en Isère  
MNEI - 5 place Bir-Hakeim 38000 GRENOBLE - [isere@fne-aura.org](mailto:isere@fne-aura.org)

**[www.fne-aura.org/isere](http://www.fne-aura.org/isere)**